

## COMPOSANTES DE LA FORMATION

- UC1 :** Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
- UC2 :** Mettre en oeuvre un projet d'animations s'inscrivant dans le projet de la structure
- UC3 :** Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ de la mention « boxe » jusqu'au premier niveau de compétition fédérale.
- UC4 :** Mobiliser les techniques de l'option « Boxe » pour mettre en oeuvre une séance ou un cycle d'apprentissage jusqu'au premier niveau de compétition fédérale.



## EXIGENCES PRÉALABLES REQUISES

Être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante :

- Prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou « attestation de formation aux premiers secours » (AFPS).
- Premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE 1) en cours de validité.
- Premiers secours en équipe de niveau 2 » (PSE 2) en cours de validité.
- Attestation de formation aux « gestes et soins d'urgence » (AFGSU) de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité.
- Certificat de secouriste au travail (STT) en cours de validité.
- Présenter un certificat médical de non-contre indication à la pratique de la « boxe » datant de moins de trois mois à la date d'entrée en formation.

Être capable de satisfaire au test technique suivant :

- Réalisation de quatre séquences d'une minute chacune au cours desquelles le(la) candidat(e) présente en situation d'opposition quatre intentions tactiques différentes tirées au sort ;
- Réalisation de quatre séquences d'une minute chacune au cours desquelles le candidat démontre et explique hors opposition quatre techniques d'exécution de la boxe tirées au sort.

## CALENDRIER DES FORMATIONS

Voir le site du Ministère : [www.sports.gouv.fr](http://www.sports.gouv.fr)

## PRÉROGATIVES DU DIPLÔME

INTITULÉ DU DIPLÔME	BPJEPS Educateur Sportif mention Boxe
CONDITIONS D'EXERCICE	Encadrement, initiation et conduite de cycles d'apprentissage en boxe, jusqu'au premier niveau de compétition fédérale.